

Alain Cordesse est réélu président de l'Usgeres

Alain Cordesse a été réélu, le 28 mai 2009 par le conseil d'administration, à la présidence de l'Usgeres¹. Il entame ainsi son troisième mandat depuis sa prise de fonction en 2005.

Alain Cordesse est président du Conseil national des employeurs associatifs (CNEA) ainsi que premier vice-président du Ceges² en charge des entreprises.

Les quatre premières années de son mandat ont notamment été marquées par la signature, en 2006, du premier accord interprofessionnel de l'économie sociale, sur la formation professionnelle, et les très bons résultats des employeurs de l'économie sociale aux élections prud'homales en décembre 2008 (19 % des suffrages). L'Usgeres a, en outre, développé son positionnement institutionnel auprès des pouvoirs publics, des médias et de l'ensemble des partenaires sociaux nationaux.

Alain Cordesse entame son troisième mandat en souhaitant mener à terme trois dossiers stratégiques pour l'Union :

- L'entrée des employeurs de l'économie sociale dans le pilotage de la formation dans le cadre de la nouvelle loi, inspirée de l'ANI du 7 janvier 2009, sur l'orientation et la formation tout au long de la vie professionnelle, qui verra le jour cet été ;
- L'ouverture d'une campagne de négociations avec les confédérations syndicales de salariés portant sur quatre projets d'accords : prévention et santé au travail, accompagnement des mobilités professionnelles dans l'économie sociale, formation des dirigeants bénévoles et promotion de la diversité ;
- L'évolution de la structuration du paysage patronal par la création de nouvelles alliances et la reconnaissance de la représentativité des employeurs de l'économie sociale.

« La reconnaissance des modes d'entreprendre de l'économie sociale est en marche. Nos employeurs ont un rôle important à jouer dans la sortie de crise. Nous continuons à nous battre pour obtenir la place qui est la notre (10% de l'emploi national) dans les instances nationales du dialogue social » précise Alain Cordesse.

Le président de l'Usgeres pourra s'appuyer sur un Bureau renouvelé pour atteindre ces objectifs.

¹ Union de syndicats et groupement d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale.

² Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand - 01.43.41.71.72 - www.usgeres.fr